

# Inventaires communautaires: Boubon, Agadez et pratique de l'Habbanaé



**Niger (2014-2015)**

Ce document reflète les résultats provisoires des exercices d'inventaires participatifs dans le cadre du projet de Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

## Crédits

### Gouvernement du Niger

#### Ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs

Monsieur Gambo Habou– Ministre

#### Direction du patrimoine culturel et des Musées (DPCM)

Monsieur Salou Abdou – Directeur Général et Monsieur Adamou Danladi- Directeur

#### Bureau régional de l'UNESCO à Dakar

Mme Guiomar Alonso, Chef de l'unité Culture

### Techniciens impliqués à l'élaboration d'inventaires

- Mme Saidou Fati Boubacar, Chef de la Division du PCI
- M. Hama Abdou, Chef de la Division des Musées
- M. Maman Ibrahim, chef de Division, Direction des Arts et des Loisirs
- Mme Nana Mariama Gambo Waziri Service civique national, Ministère de la Culture
- Mme Hadjara Larabou, représentante de la communauté de Boubon
- Mme Aïcha Abdou, représentante de la communauté de Boubon
- M. Saidou Haladou, enseignant à Boubon et représentant de la communauté
- M. Sidi Ahmed Tambari, représentant de la communauté d'Agadez
- M. Ali Salifou, responsable du centre historique d'Agadez
- M. Elhadj Ousmane Bianou, représentant de la communauté d'Agadez
- M. Adamou Danladi, Directeur du Patrimoine culturel et des Musées
- M. Abdoulaye Magé, Directeur Adjoint du Musée national Boubou Hama
- M. Rhiskoua Gado, représentant de la communauté peulh de sallaga Bio (Tanout)
- M. Bommo Djoumo, représentant de la communauté Teknewene (Tchintabaraden)
- M. Abdoulaye Hassane représentant de la communauté de Boundou (Bermo)

### UNESCO - Section du patrimoine immatériel

1, rue Miollis – 75732

Cedex 15, France

Tel: +33 1 45 684395

Fax: +33 1 45 685752

Email: [ich@unesco.org](mailto:ich@unesco.org)

[www.unesco.org/culture/ich](http://www.unesco.org/culture/ich)

### Responsables du projet

M. Edouard Joubeaud

Mme Caroline Munier

### Personnes ressources Convention 2003

Mme Claudine-Augee Angoué

M. Sidi Traoré

M. Domitien Nizigiyimana

### Publication réalisée par

Mme Vanessa Fanjul Marlé, consultante UNESCO Dakar

Avec la collaboration de M. Adamou Danladi, Directeur du patrimoine culturel et des Musées

## Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	5
Avant-propos Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs du Niger.....	6
Avant-propos Madame la Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar.....	7
Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel (PCI)?.....	8
La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).....	9
Projet de Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2014-15).....	10
Travail d'inventaire participatif.....	12
Membres des communautés impliqués.....	14
Tableau des inventaires .....	18
Eléments inventoriés: Boubon.....	18
Eléments inventoriés: Agadez.....	36
Pratique de l'Habbanaé.....	55
Annexe : cadre type d'inventaire du PCI.....	58
Crédits photos.....	60

## Remerciements

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à l'aimable participation de tous.

A ce titre, nous adressons nos très vifs remerciements à tous ceux qui d'une manière ou d'autre ont contribué à la mise en œuvre du projet « Renforcement des capacités pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) au Niger » :

- A l'UNESCO, à travers le Secrétariat de la Convention de 2003 et au Bureau régional de l'UNESCO à Dakar qui ont soutenu et apporté leur appui technique du début à la fin de la mise en œuvre du projet ;
- A la coopération espagnole qui a bien voulu accompagner le Niger à travers l'UNESCO pour le financement dudit projet ;
- Aux facilitateurs identifiés par l'UNESCO qui ont apporté leur expertise quant au renforcement des capacités des cadres et autres acteurs impliqués dans le processus ;
- Aux autorités administratives et coutumières des Régions d'Agadez et de Tillabéri pour les facilités accordées à la réalisation du projet ;
- A Monsieur Ousmane Abdou, ancien Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs
- Au Sultan d'Agadez et au Chef du village de Boubon pour leur forte implication dans la réalisation du projet ;
- Aux parties prenantes notamment les communautés d'Agadez et de Boubon, de Bermo, de Tchitabaraden et de Tanout pour leur adhésion et leur participation active aux activités réalisées ;
- Au CISP qui a apporté son soutien remarquable et favorisé la visibilité des résultats du projet ;
- Aux membres du Comité de pilotage, aux techniciens de la Direction du Patrimoine culturel, aux enquêteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour l'aboutissement du projet ;
- Aux médias, aux personnes ressources ainsi, qu'à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur précieux concours - cette liste n'ayant pas la prétention d'être exhaustive-, qu'ils trouvent ici nos sincères et chaleureux remerciements.

## Introduction

Cette publication a été produite dans le cadre des inventaires du patrimoine culturel immatériel (PCI) réalisés dans les communautés de Boubon et Agadez.

Ce travail d'inventaire participatif, s'inscrit dans le cadre du projet de « Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du PCI » mis en œuvre par l'UNESCO grâce au soutien du Royaume d'Espagne à travers une généreuse contribution volontaire supplémentaire au Fonds du PCI.

Par ailleurs, la publication présente également les résultats du travail d'inventaire sur la pratique de l'Habbanaé réalisé dans le cadre du projet « Sauvegarde de la pratique de l'Habbanaé » de la communauté Wadaabé. Cet inventaire a eu lieu dans les localités de Bermo, Tanout, Gouré, Abalak et Tchintabaraden.

La publication vise à systématiser les informations les plus importantes de cet inventaire et à sensibiliser sur l'importance du PCI comme moyen de renforcement communautaire et d'amélioration de la qualité de vie. En ce sens, elle contribue à consolider la position de la Direction du patrimoine culturel et des Musées du Niger en tant qu'institutions en charge du PCI dans le pays. Enfin, elle contribue à renforcer le partenariat entre le Gouvernement de la République du Niger et l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI du pays.

Ce document didactique est destiné à tout public, notamment les jeunes générations, en vue de renforcer la connaissance et les moyens de sauvegarde du PCI.



Restitution de l'inventaire PCI à Boubon, décembre 2015



## Avant-propos

Le Niger, Etat partie à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI, se réjouit de la mise en œuvre du projet de « Renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) au Niger », financé grâce à la contribution volontaire du Royaume d'Espagne à l'UNESCO.

Ce projet, exécuté pendant la période 2014-2015 sur la base des actions prioritaires préalablement identifiées, a bénéficié du soutien des autorités nigériennes de la 7<sup>e</sup> République et de la participation active des parties prenantes impliquées (communautés, techniciens, autorités coutumières et administratives), mais aussi de l'appui technique de l'UNESCO.

Les résultats de ce projet, notamment le renforcement des capacités des acteurs concernant les mécanismes de mise en œuvre de la Convention de 2003 et le travail d'inventaire participatif mené sur des sites pilotes, vont permettre à notre pays de poursuivre efficacement la mise en œuvre de sa politique en matière de sauvegarde du PCI telle que définie dans le programme « valorisation du patrimoine culturel » inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger.

Conscient de l'importance du PCI pour la consolidation de la paix et pour l'épanouissement des communautés, mon département ministériel ne ménage aucun effort en vue de renforcer les mesures de sauvegarde et de valorisation des éléments du PCI au profit des générations présentes et futures.

Dans cette perspective et pour contribuer positivement à la mise en œuvre de la convention de 2003, j'invite tous les acteurs notamment les partenaires techniques et financiers à accompagner le Niger dans la mise en œuvre de sa politique de sauvegarde et de promotion du PCI, facteur de cohésion sociale et de développement durable.

**Monsieur Gambo Habou**

Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs

## Avant-propos

La Convention pour la sauvegarde du PCI, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003 et entrée en vigueur en 2006, a connu un rythme extrêmement rapide de ratifications. Ce rythme a surpassé l'expérience pratique dans le domaine de la sauvegarde du PCI. En conséquence, il est apparu primordial de mobiliser des efforts considérables afin de relever les défis posés par la mise en œuvre de la Convention.

En 2009, l'UNESCO a élaboré une stratégie mondiale de renforcement des capacités pour aider les Etats à créer des environnements institutionnels et sociaux favorables à la sauvegarde durable du PCI, les accompagner dans la promotion de ce patrimoine ainsi que de les soutenir dans la mise en œuvre de la Convention 2003.

Dans ce contexte, le Niger a mis en œuvre le projet de « Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du PCI », grâce au soutien du Secrétariat de la Convention de 2003, le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar et la généreuse contribution du Gouvernement espagnol

Ce projet, à travers ses différentes activités, a contribué aux buts principaux de la Convention 2003, à savoir: la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; le respect du PCI des communautés, des groupes et des individus concernés ; la sensibilisation aux niveaux local et national et enfin la coopération et l'assistance internationale.

Je me réjouis du partenariat solide et fructueux avec le Ministère de la Culture, des Arts et de Loisirs du Niger et la Direction du Patrimoine culturel et des Musées. Dans ce sens, nous encourageons le Niger à continuer l'élaboration d'inventaires participatifs, et lancer la mise en œuvre des plans et actions de sauvegarde.

Cette brochure, présente le travail des inventaires réalisés en 2015 avec la participation active des communautés et contribue à promouvoir et sensibiliser sur l'importance du PCI au Niger. Ce patrimoine, qui doit être transmis de génération en génération et recrée en permanence par les communautés et les groupes, leur procure un sentiment d'identité et de continuité, promouvant ainsi le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.

**Ann Therese Ndong Jatta**

Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO  
Afrique de l'ouest/Sahel



Pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés Touareg de l'Algérie, du Mali et du Niger ©Dida et CNRPAH

## Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

Le patrimoine culturel ne se limite pas aux monuments et aux collections d'objets. Il inclut également les **traditions ou expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme la tradition orale, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ou les savoirs et savoir-faire nécessaires à la production de l'artisanat traditionnel.**

Si ces éléments ne sont pas tangibles – on ne peut pas les toucher –, ils ne constituent pas moins une part très importante de notre patrimoine culturel. C'est le patrimoine culturel immatériel (PCI), une **forme vivante de patrimoine** recrée en permanence et qui évolue à mesure que nous adaptons nos pratiques et nos traditions à notre environnement. Il procure vis-à-vis de nos cultures un **sentiment d'identité et d'appartenance.**

**Ce PCI, transmis de génération en génération,** est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

**Il peut arriver qu'une communauté partage une expression du PCI qui s'apparente à celle que pratique une autre communauté.** Qu'elles viennent du village voisin, d'une ville située à l'autre bout du monde ou qu'elles aient été adaptées par des personnes qui ont émigré et se sont fixées dans une autre région, ces expressions constituent toujours un PCI. C'est le cas par exemple des pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger.

**Partager un patrimoine similaire favorise le respect et la compréhension des autres et renforce la cohésion sociale.** Apprendre sur différentes formes de PCI favorise aussi le respect des autres et promeut le dialogue interculturel.

À mesure que le monde change, la modernisation et la mécanisation menacent certaines pratiques culturelles. C'est pour cela que **la sauvegarde de ces pratiques et savoir-faire est si importante pour les futures générations.**





Pratiques et expressions de la parenté à plaisanterie au Niger ©Tahirou Mayaki dit Atto

Dans ce sens, les **communautés doivent jouer un rôle clé dans la création et la transmission du PCI** et dans les activités de sauvegarde telles que l'élaboration d'inventaires. En effet, **les communautés elles-mêmes doivent prendre part à l'identification de leur PCI en décidant quelles pratiques font partie de leur patrimoine culturel.**

## La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)

La Convention de 2003 a pour objectif principal de sauvegarder les pratiques, représentations, expressions, savoirs et savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Elle a été adoptée en 2003 par la Conférence générale de l'UNESCO et reconnaît la nécessité de soutenir un type de manifestations et d'expressions culturelles qui n'avait jusque-là pas bénéficié d'un cadre légal au niveau international. Le Niger a ratifié la Convention 2003 le 27 avril 2007.

Le PCI est important, car il nous donne un sentiment d'identité et d'appartenance, liant notre passé à notre avenir par l'intermédiaire du présent. **La compréhension du PCI de communautés différentes contribue au dialogue interculturel et encourage le respect mutuel pour d'autres modes de vie.** Le PCI a une importance tant sociale qu'économique. Il **contribue à la cohésion sociale** et aide les individus à éprouver un sentiment d'appartenance à une communauté et à la société dans son ensemble. L'érosion ou l'interruption de la transmission du PCI peut priver la communauté de ses repères sociaux, mener à la marginalisation ou à l'incompréhension et provoquer un recul ou des conflits d'identité.

Dans le cadre de la Convention 2003, le Niger a inscrit deux éléments sur la Liste représentative du PCI : **les pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger** (inscrit en 2013) et **les Pratiques et expressions de la parenté à plaisanterie au Niger** (inscrit en 2014).

# Projet de Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du PCI (2014-15)

## Contexte

Le Niger, conscient du rôle primordial que le PCI joue dans l'identité des différentes communautés, a exprimé à plusieurs reprises, et notamment lors de son mandat comme membre du Comité intergouvernemental de 2008 à 2012, sa nécessité de renforcer les capacités au niveau nationale pour la sauvegarde de son PCI grâce à la mise en œuvre efficace de la Convention et son souhait d'être accompagnés dans son appropriation des concepts et outils offerts par la Convention.

Dans ce sens, le Niger a réalisé des efforts considérables ces dernières années. En effet, sur le plan national, en 1997, la Loi 97-022 relative à la « Préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel national » a été adoptée et les premières initiatives d'inventaire ont été menées à la fin des années 80. De plus, le Niger a ratifié la Convention 2003 le 27 avril 2007. Cependant, cette ratification n'avait pas encore donné lieu à un travail méthodologique et systématique d'inventaire, en ligne avec l'esprit de la Convention et avec la participation des communautés détentrices et des organisations non gouvernementales pertinentes

Ce projet, qui s'insère dans la stratégie globale de l'UNESCO pour renforcer et consolider les capacités humaines et institutionnelles pour la sauvegarde du PCI et la mise en œuvre de la Convention 2003 sur le long terme, a reçu le soutien du Royaume d'Espagne qui par une généreuse contribution volontaire supplémentaire au Fonds du PCI a permis la réalisation de ce projet.

## Activités réalisées

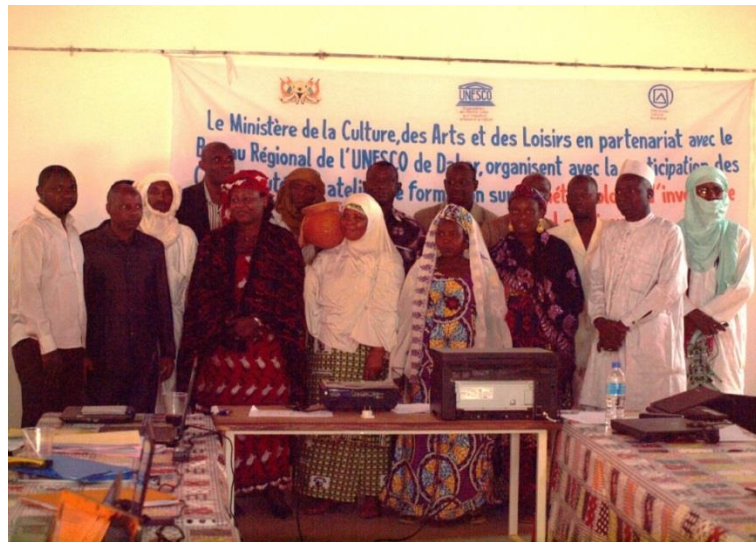
Le projet de « **Renforcement des capacités du Niger pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** » a permis entre 2014 et 2016 d'accompagner les autorités publiques du Niger dans l'appropriation des concepts et des outils proposés par la Convention de 2003 et dans l'amélioration du contexte institutionnel et social en vue d'une sauvegarde plus efficace et durable du PCI.

Dans le cadre du projet, les suivantes activités ont eu lieu :

1. Atelier de formation sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 (novembre 2014) ;
2. Réunion de consultation sur le cadre institutionnel et législatif relatif au patrimoine culturel national (novembre 2014) ;
3. Atelier de formation sur le développement d'une méthodologie d'inventaire du PCI, avec la participation des communautés (avril 2015) ;
4. Travail d'inventaire participatif (TIP) dans le village de Boubon et la ville d'Agadez, (octobre à décembre 2015).

Ces activités ont été mises en œuvre par le Ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs à travers la Direction Générale du Patrimoine culturel et des Musées avec l'assistance technique de l'UNESCO notamment du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar.

Au total, 44 participants, dont 16 femmes, ont pris part aux deux ateliers de formation. Les communautés locales ont participé notamment à l'atelier de *Formation sur le développement d'une méthodologie d'inventaire du PCI* et sur les travaux d'inventaire sur les sites pilotes.



## Résultats du projet

Le projet a atteint les objectifs suivants:

- Les parties prenantes sont formées et **sensibilisées à la mise en œuvre de la Convention 2003 et l'importance du patrimoine immatériel au Niger comme vecteur du développement durable** ;
- Les techniciens de la Direction du patrimoine culturel, les membres des communautés locales et d'ONG, les représentants de médias et autres parties prenantes sont **formés à l'élaboration d'inventaires participatifs** permettant ainsi la poursuite d'élaboration d'inventaires ;
- **40 éléments du PCI sont inventoriés** à travers un travail d'inventaire participatif (TIP) sur les sites pilotes de Boubon et Agadez ;
- La **DPCM est renforcé** à travers l'achat de matériel technique pour la poursuite d'élaboration des inventaires ;
- **Les différents acteurs clés au niveau national sont sensibilisés sur l'importance du PCI et de sa sauvegarde** à travers différentes activités tels que: émissions télévisées, cérémonie de restitution du projet ; exposition de photos sur le PCI grâce à l'appui technique et financier du Comité International pour le Développement des Peuples (CISP, antenne du Niger), une brochure didactique illustrée de 1000 exemplaires publiée, etc. ;
- Le document de projet de **révision de la Loi 97-022** relative à la protection, la conservation et la mise en valeur du Patrimoine culturel national prenant en compte la dimension du PCI, est élaboré – La proposition de révision de la Loi en question est prête à être déposée aux organes compétents.



## Travail d'inventaire participatif (TIP)



## Contexte

Tout comme les monuments et les œuvres d'art sont identifiés et répertoriés, le PCI doit être recueilli et recensé. En réalité, pour un Etat, la première étape de sauvegarde du PCI devrait consister à recenser les expressions et manifestations susceptibles d'être considérées comme faisant partie du patrimoine vivant, à les enregistrer ou en faire l'inventaire. Les inventaires peuvent ensuite servir de base pour mettre au point des mesures de sauvegarde des manifestations ou expressions du PCI qui y sont présentes et décrites, notamment celles en danger de disparition. Les communautés elles-mêmes doivent prendre part à l'identification du PCI : ce sont elles qui décident quelles pratiques font partie de leur patrimoine culturel.

## Démarche

La mise en œuvre d'un **Travail d'Inventaire Participatif (TIP)** sur deux sites pilotes a eu lieu du mois d'octobre au mois de décembre 2015 sur le village de Boubon et la ville d'Agadez. Ces deux localités, situées à 20 km et 1000 km respectivement de Niamey, ont été choisies par leurs richesses culturelles et touristiques, et la forte participation des femmes dans la pratique des activités.

Par ailleurs, un inventaire sur la **pratique de l'Habbané a eu lieu dans le cadre du projet de « Sauvegarde de la pratique de l'Habbanaé » de la communauté Wadaabé (peuls bororo) au Niger** ». Ce projet a été mis en œuvre par la Direction du patrimoine culturel en collaboration avec le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar grâce à la contribution de l'UNESCO sur le Fonds International pour la Promotion de la Culture (FIPC). L'inventaire de cette pratique a eu lieu au mois de décembre sur les localités de Tchintabaraden et Abalak dans la région de Tahoua ; Bermo dans la région de Maradi ; Tanout et Gouré dans la région de Zinder.

L'objectif principal était de réaliser les travaux d'inventaire mais aussi de renforcer les capacités des communautés locales sur l'importance du PCI et sur leurs moyens de sauvegarde et de promotion de leur propre patrimoine culturel.

Les travaux d'inventaire sur le terrain ont été réalisés par deux équipes constituées de trois techniciens formés dans le cadre du projet et par les communautés locales, dont certaines avaient participé à l'atelier de formation sur le développement d'une méthodologie d'inventaire du PCI. Les représentants des communautés et les autorités administratives et coutumières ont joué un rôle clé dans ce processus et ont donné leur consentement sur les pratiques inventoriées.

Le travail d'inventaire s'est organisé à partir d'un chronogramme d'activités composé de :

- Missions préparatoires et travaux d'inventaire sur les 2 sites retenus ;
- Collecte des données du PCI sur les 2 sites pilotes ;
- Missions de supervision et de contrôle du travail d'inventaire sur le terrain ;
- Réunions de restitutions et d'enrichissement des données collectées en présence des communautés locales sur chaque site ;

L'inventaire participatif a eu comme résultat le recensement de la pratique de l'Habbanaé et un total de **21 éléments** du PCI du village de Boubon et de la ville d'Agadez inventoriés.



## Membres des communautés impliqués : Boubon

	NOM	OCCUPATION	AGE
1	M. Kindo Mounkail Yacouba	Chef du village de Boubon	
2	M. Hamadou Niandou	Représentant du chef du village	
3	M. Saidou Halidou	Enseignant	
4	M. Koira Tégui	Responsable du quartier Sorko, Boubon	
5	M. Golé Ganda	Responsable du quartier Kampala	
6	Mme Halima Adamou	Epouse du chef de village	40
7	Mme Diamma Karimou	Ménagère	60
8	Mme Biba Issaka		37
9	Mme kadidia Djibo		18
10	Mme Souweylatou Hima		37
11	Mme Kaydiya Mamadou		30
12	Mme Biba Soumaila		45
13	Mme Djamma Niandou	Potière et matriarche	70
14	Mme Saley Issoufou	Potière	40
15	Mme Ramatou Issoufou		30
16	Mme Mariama Hamadou		33
17	Mme Fati Hamadou		30
18	M. Djibo Tori	Sorko	54
19	M. Seyni Salou		42
20	M. Hamadou Niandou		47
21	M. Marou Madou		64
22	M. Garba Ibrahim		48
23	M. Yacouba Mamane		50
24	M. Tinni Djibo		45
25	M. Seydou Ouseini		45
26	M. Hassoumi Issa		45
27	M. Hamidou Ali		41
28	M.Oumarou Mahamadou		67
29	M. Issa Sani		24
30	M. Nassirou Sani		31
31	M. Seydou Issa		30
32	M. Tahirou Hassan	Organisateur du <i>boogu</i>	63
33	M. Mdougou Niandou		75
34	Mme Saley Issoufou	Cantatrice	35
35	Mme Zalika Tanda		66
36	Mme Halima Hamidou		23
37	Mme Maimouna Hama		30
38	M. Yabo Bssala	Tradi- praticien	45
39	M. DjiboYayé,	Pratiquant de <i>tobeye-tobeye</i>	71
40	M. Abdou Amadou		18
41	Mme Kadi Souleymane		22
42	M. Seydou Siddo	Organisateur et danseur de <i>tobeye-tobeye</i>	51

**Membres des communautés impliqués : Agadez**

	<b>NOM</b>	<b>OCCUPATION</b>	<b>AGE</b>
1	<b>M. Elh Oumarou Ibrahim Oumarou</b>	Sultan de l'Aïr	55
2	<b>Mme Hassana Aboubacar</b>	Ménagère	37
3	<b>Mme Amina Ouma</b>		40
4	<b>Mme Doumachi Ahmet</b>		45
5	<b>Mme Atti Badodo</b>		30
6	<b>Mme Fati Ahmet</b>		30
7	<b>Mme Rabi Aboubacar</b>		41
8	<b>Mme Anga Agala</b>		41
9	<b>Mme Abata Hadja</b>		57
10	<b>Mme Antchou Bouzou</b>		54
11	<b>Mme Maimouna Maman</b>		45
12	<b>Mme Hassana Akiné</b>		45
13	<b>Mme Tarab Ekade</b>		75
14	<b>Mme Taangou Elh Tambari</b>		80
15	<b>Mme Mariama Mahamadou</b>		70
16	<b>Mme Fatima Aboubacar</b>	77	
17	<b>Mme Hadjia Ezaou</b>	80	
18	<b>Mme Amina Mohamed</b>	Forgeronne	40
19	<b>Mme Azara Ekishkish</b>		80
20	<b>Mme Fati Tibla</b>		40
21	<b>M. Mohamed Maman</b>		59
22	<b>M. Aboubacar Hama</b>		40
23	<b>M. Gonda Ate</b>		40
24	<b>M. Boulali Niani</b>		70
25	<b>M. Maman Mohamed</b>		35
26	<b>M. Lawan Mohamed</b>		35
27	<b>M. Moussa Balla</b>		60
28	<b>M. Mohamed Balla</b>		58
29	<b>M. IlliaTahirou</b>		
30	<b>M. Abdou Bouda</b>	Tanneur	
31	<b>M. Abdou Boukari</b>		
32	<b>M. Harouna Baban Gonto</b>		
33	<b>M. Harouna Ladan</b>		
34	<b>M. Ado Abdoulaye</b>		
35	<b>M. Atta Maigari</b>	<i>Tambari Est</i>	75
36	<b>M. Sidi Ahmed Dodo,</b>	<i>Tambari Ouest</i>	41
37	<b>M. Elh Ibrahim Abouzeidi,</b>	<i>Agolla Ouest</i>	81
38	<b>M. Mohamet Bilal</b>	<i>Agolla Est</i>	65
39	<b>M. Oumarou Ousmane</b>	<i>Jirma Est</i>	35
40	<b>M. Attaher Andillo</b>	<i>Jirima Ouest</i>	70
41	<b>M. Zodi Moussa</b>	Marabout	55
42	<b>M. Elh Ama Ibrahim</b>		78
43	<b>M. Elh Ama Gali Madaha</b>		78
44	<b>M. Ami Abouzeidi</b>	Patriarche	98
45	<b>M. Elh Tayo Ahar</b>	Imam	73
46	<b>M. Elh Abdoulaye Gonda</b>	<i>Madaha du Sultanat</i>	80
47	<b>M. Ekadé Oubalé</b>	Maître maçon	32
48	<b>M. Abdourahamane Bianou</b>		55

	<b>NOM</b>	<b>OCCUPATION</b>	<b>AGE</b>
49	<b>M. Idi Gonto</b>	Maître maçon	39
50	<b>M. Attouboul Amma</b>	Chef des maçons du Sultanat	63
51	<b>M. Ahmoudou Tchatchan</b>	Forgeron	65
52	<b>M. Ilatou Mohamed</b>	Bijoutier	44
53	<b>M. Bachar Mohamed</b>		31
54	<b>M. Sidi Mohamed</b>		40
55	<b>M. Moctar Chaigaibou</b>		35
56	<b>M. Mohamed Ama</b>	Chef des griots du sultanat de l'Air	



#### Membres des communautés impliqués : pratique de l'Habbanaé

	<b>NOM</b>	<b>OCCUPATION</b>	<b>AGE</b>
1	<b>M. Hardo Nano Gado</b>	Chef de campement peul bororo	48
2	<b>M. Hardo rébo</b>	Chef de campement peul bororo	48
3	<b>M. Hardo Cheffou</b>	Chef de campement peul	55
4	<b>Mme Fatima Alassan</b>	Ménagère touareg	50
5	<b>Mme Malou Aboul</b>	Ménagère touareg	45
6	<b>Mme Goggo Galé</b>	Ménagère peulh Bororo	55
7	<b>Mme Haoua Moussa</b>	Ménagère peulh Bororo	35

Images illustrant le Travail d'inventaire participatif (TIP)



## Tableau des éléments du PCI inventoriés

<b>BOUBON</b>				
	<b>NOM</b>	<b>DOMAINE DU PCI</b>	<b>CATEGORIE DE L'ELEMENT</b>	<b>MENACES IDENTIFIEES</b>
1	<b>Boogu</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Travail collectif d'entraide	La perte de certaines valeurs dont la solidarité et l'entraide dans la société, freinent cette pratique
2	<b>Hanna</b>	Tradition orale, y compris la langue comme vecteur du PCI	Chanson traditionnelle	La pression religieuse et l'intérêt croissant des jeunes pour la musique moderne ralentissent sa transmission
3	<b>Kurey</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Conduite des animaux au pâturage	L'absence du pâturage à proximité ne facilite pas la pratique du Kurey
4	<b>Kusu cin</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Savoir-faire lié à la poterie	L'accès difficile à la principale matière première (argile) et l'apparition dans le marché d'objets métalliques et en plastique
5	<b>Maganin galgajiya</b>	Connaissances concernant la nature et l'univers	Médecine traditionnelle Pharmacopée	Le recours à la médecine moderne et la disparition de certaines plantes
6	<b>Tobey labu labu</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Art culinaire	Mauvaises récoltes du niébé et désintéressement des jeunes générations
7	<b>Yonooyan</b>	Pratique sociale, rituels et évènements	Technique construction d'habitat	L'utilisation de techniques modernes pour la construction d'habitat menace la pratique
8	<b>Tagilgiléé</b>		Art culinaire	La cherté du niébé ainsi que le temps que cette préparation requiert participent à l'abandon de la pratique
9	<b>Tobey-tobey</b>	Pratique sociale, rituels et évènements	Jeu traditionnel	Le désintéressement des jeunes et la disparition des anciens pratiquants qui devraient transmettre la pratique
10	<b>Sorkey</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Pêche traditionnelle	La baisse du niveau d'eau du fleuve et l'abandon de la pêche par les jeunes au profit d'autres activités menacent la pratique
<b>TCHINTABARADEN, ABALAK, BERMO, TANOUT ET GOURE</b>				
11	<b>Habbanaéé</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Action de solidarité	La perte de certaines valeurs telles que le respect des engagements pris, la solidarité ou l'entraide, constitue une menace pour l' Habbanaéé



AGADEZ				
12	<b>Shafen Emiskini</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Technique traditionnelle de maçonnerie	Les jeunes participent de moins en moins au travail collectif et volontaire de crépissage de la grande mosquée
13	<b>Wassar Bianu</b>	Pratique sociale, rituels et Évènements festifs	Fête traditionnelle	Le manque de moyens financiers pour l'acquisition des tenues et le refus de certains artisans âgés à transmettre leur savoir faire à la jeune génération
14	<b>Kira alabey</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Maroquinerie	Cherté de la matière première
15	<b>Sara ou kidin gidan sarki</b>	Pratique sociale, rituels et évènements	Musique traditionnelle	La transmission à la jeune génération se fait difficilement due à la résistance des jeunes à la pratique
16	<b>Jima fata</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Transformation des produits locaux	Pas de menaces préoccupantes
17	<b>Karatun kur ani</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Lecture du coran	Pas de menaces identifiées
18	<b>Cukubuss</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Art culinaire	Rareté des intrants (fromage, dattes) qui ne facilite pas la promotion de la pratique de l'élément
19	<b>Kira tenegel</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Savoir-faire lié à la forge	La rareté et la cherté de matières première notamment l'argent
20	<b>Gina ehan</b>	Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel	Technique de construction d'habitat traditionnel	La sédentarisation des Touareg et la rareté des matériaux contribuent au délaissement de plus en plus de cette pratique
21	<b>Salar mauliditan</b>	Pratique sociale, rituels et évènements festifs	Fête traditionnelle	L'insuffisance de moyens financiers nécessaires pour la tenue régulière de la manifestation

# BOUBON



**KUREY**



## Le Kurey

**Le kurey** ou la conduite des animaux du village au pâturage est une pratique sociale des communautés peules sédentaires de Boubon et ses environs. Le *kurey* est pratiqué par les hommes adultes qui transmettent cette pratique aux jeunes par initiation et observation. En effet, dès son jeune âge, l'enfant accompagne son père qui lui transmet les secrets liés à cette pratique.

Le matin, autour de 10h, le berger rassemble les animaux à un point précis du village pour les conduire au pâturage. Ce rassemblement se fait par un cri d'annonce afin de saisir les animaux des propriétaires. Après le rassemblement, une prière est prononcée avant le départ. Ensuite, les bergers empruntent le couloir tracé destiné au passage des animaux jusqu'aux aires de pâturages. Le pâturage a lieu du matin à l'après-midi. A ce moment, le troupeau rentre au village et les bergers s'assurent que chaque animal est bien rentré chez son propriétaire. Les bergers en suite vont au lieu de rassemblement pour les réclamations éventuelles.

Pour ce travail, le berger reçoit comme rémunération un montant fixé à l'avance de commun accord avec les villageois. Cette rémunération peut être hebdomadaire ou mensuelle.

Les bergers emportent une flute pour se donner du courage et lutter contre la solitude dans la brousse à travers des chansons dédiées aux amis et aux animaux.

Certaines menaces concernant la transmission, comme le désintéressement des jeunes et la pratique durable du *kurey* comme la sécheresse et le départ des bergers en exode ont été identifiées.







## TOBEY LABU LABU



## Le *Tobey labu labu*

**Le *Tobey labu labu*** est un met traditionnel préparé à base de niébé aux pétales d'oseille par les femmes de la communauté zarma-songhai de Boubon et ses environs.

Pour préparer cette recette, le niébé doit être bien nettoyé avant d'être cuit dans de l'eau dans laquelle une pincée de poudre de natron est ajoutée. Une fois cuit, le niébé est essoré puis pilé afin d'obtenir une pâte homogène.

D'un autre côté, les pétales blancs d'oseille sont cuits et bien lavés après la cuisson pour enlever l'aigreur.

Finalement, la pâte de niébé et les pétales d'oseille bien lavés sont mélangés puis malaxés avec la pâte d'arachide, du sésame, du sel, du piment et d'oignon.

Les éléments utilisés pour la préparation du *Tobey labu labu* sont la marmite, les tasses, la louche, la spatule, le mortier, le pilon et le siège.

Bien que pratiqué par les femmes, d'autres personnes dans la communauté contribuent à cette pratique comme les producteurs agricoles, les producteurs maraichers et les revendeurs de condiments.

Lors de la préparation les femmes chantent.

Plusieurs menaces sur la pratique permanente du *Tobey labu labu* ont été identifiées notamment le désintéressement des jeunes générations qui trouvent que la préparation prend trop de temps, l'introduction des plats étrangers dans les mœurs alimentaires et les mauvaises récoltes du niébé dues aux sécheresses.







## TAGILGILEE



## Le *tagilgilé*

Le *tagilgilé* est un met à base de niébé d'origine touareg adopté et très apprécié par les communautés zarma et songhaï de Boubon et ses environs ainsi que par le village zarma et les campements touareg de la vallée moyenne du fleuve Niger.

Pour préparer le *tagilgilé*, les graines de niébé doivent trempées dans l'eau pendant une dizaine de minutes afin de les débarrasser de leurs peaux. Ensuite, et une fois essorées, les graines sont cuites à la vapeur puis pilé pour d'être réduites en farine.

Une fois la farine produite, une petite quantité est versée dans l'eau bouillante dans laquelle un peu natron est ajouté. Pendant quinze minutes, en remuant avec une spatule, la bouillie doit être cuite. Le restant de la farine est ensuite malaxée dans la bouillie avec une spatule jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène qui doit être cuite à petit feu pendant environ quinze minutes. La pâte résultante est une deuxième fois malaxée puis servie dans des plats ou des assiettes avec une sauce de gombo ou des feuilles de baobab.

Pour la préparation de ce met, plusieurs objets tels que le mortier, le pilon, les marmites, les spatules, la couscoussière, les écuelles, les cuillères en bois, les siège en bois, les nattes, et les fourneaux (métallique ou en pierre) sont utilisés. Lors de la préparation, les femmes chantent et font des plaisanteries.

La transmission de cette pratique se fait par l'observation et par l'apprentissage des femmes aux jeunes filles. Cependant, les jeunes générations montrent un désintérêt du au temps de préparation que ce met exige et préfèrent le riz et les pâtes. D'autres menaces identifiées pour la durabilité de cette pratique sont les mauvaises récoltes du niébé, l'exportation vers d'autres marchés et la cherté de la denrée.







**YONOOYAN**



## Yonooyan

Le **yonooyan** est une pratique traditionnelle des communautés zarma-songhaï de Boubon et ses environs qui se réalise après la saison des pluies afin de restaurer les bâtiments ayant subies des dommages. Ce savoir-faire, lié à l'artisanat traditionnel, est aussi pratiqué lors des mariages afin de restaurer et embellir l'intérieur de la chambre de la jeune mariée.

Cette pratique qui été adoptée par toutes les autres ethnies vivant à Boubon, commence avec le nettoyage systématique du toit, la destruction des nids de guêpes, des toiles d'araignées et la fermeture des trous de rats. Ce nettoyage est fait avec de l'eau, des balaies.

Bien que pratiqué majoritairement par les femmes et jeunes filles, les hommes se mobilisent et contribuent au **yonooyan** à travers l'extraction et le transport de la latérite de la carrière à la concession où les bâtiments sont endommagés.

Les jeunes filles et les jeunes femmes sont chargées de la corvée d'eau et de malaxer la latérite. Ensuite, une femme qui joue le rôle de maître maçon applique la latérite délayée sur les surfaces des murs avec la pomme de sa main. Celle-ci est aidée par deux autres femmes, l'une pour passer le liquide à la maître maçon et l'autre pour intercepter le liquide qui dégouline des parties supérieures et badigeonner les parties inférieures des murs. Ensuite, elles procèdent à la restauration du plancher.

Cette pratique est accompagnée de chants le long de son processus. Aucune menace dans sa pratique et transmission a été identifiée.







**KUSU CIN**



## Kusu cin

Le *Kusu cin* consiste à la fabrication des poteries par des femmes zarma-songhaï du village de Boubon et ses alentours. Ces potières, communément appelées *balley*, produisent des objets en argile tels que jarres, canaris, et pots de entre autres.

L'argile, puisée au bord du fleuve Niger, est séchée et humidifiée dans une bassine. Elle est ensuite malaxée en y ajoutant un consolidant appelé le *tchambou hamni* (poudre de tesson). Une fois modelé, l'objet est séché au soleil. Après le séchage, les éléments décoratifs sont gravés sur l'objet à l'aide d'un pinceau en tige de mil et d'un *coutelet* ou petit couteau en bois. Toutes les objets sont transportées dans des paniers vers le site de cuisson appelé *gorey*.

La cuisson commence le mardi soir à la tombée du soleil. A l'intérieur des grands trous se placent les objets posés sur de tiges de mil. Les objets sont recouverts d'une couche de feuilles de neem, de la paille de riz et d'un égrainage du mil. Finalement, le tout est recouvert par le bucher qui brule pendant environ douze heures. Après la cuisson, les objets sont extraits des trous et acheminés vers le lieu de dépôt pour ensuite les vendre au marché.

Bien que pratiqué par les femmes, autres membres de la communauté contribuent à la pratique du *kusu cin* tels que les propriétaires auprès desquels les potières achètent le banco ou *botogo*, les jeunes filles et les charretiers qui transportent le banco de la carrière au domicile de la potière, les vendeurs de pigments naturels pour colorer la poterie, les propriétaires des champs de mil et des rizières pour la vente des tiges de mil et de la paille de riz, etc.

L'augmentation de l'utilisation de produits en aluminium ou en plastique, la reconversion des femmes dans la fabrication des carreaux et autres types de travail ainsi que les crues du fleuve Niger qui rendent difficile l'implantation des trous servant de fourneaux de cuisson constituent des menaces qui ont été identifiés lors de l'élaboration des inventaires.



Le **boogu** ou travail collectif est organisé par les membres de la communauté zarma-songhaï habitant à Boubon et ses environs pour s'entraider.

Cette pratique sociale se manifeste dans plusieurs domaines d'activités tels que les travaux champêtres (dans les rizières, cueillette, etc.), la construction de maisons mais aussi pour apporter son soutien à une personne démunie de la famille ou de la communauté.

Concernant le soutien à une personne de la famille ou personne démunie, un groupe de personnes se réunit pour étudier les possibilités de soutien. Après la concertation, le groupe communique à la personne son intention et lui donne un temps de réflexion pour accepter ou rejeter l'offre. En cas d'acceptation, l'organisateur ou le bénéficiaire du *boogu* saisit le crieur public afin d'informer les acteurs impliqués dans l'organisation du *boogu*. Pour accompagner l'annonce, des noix de colas sont distribuées dans le village et ses environs en précisant la date et le lieu du déroulement du *boogu*.

Le jour du *boogu*, les jeunes viennent dans un premier moment équipés avec le matériel approprié pour la réalisation de l'activité. Ils repartissent les tâches puis le plus jeunes et les vieux s'unissent au groupe pour le lancement des travaux. Le *boogu* commence alors par une prière faite par un marabout pour le bon déroulement de l'activité. Cette pratique, est accompagnée des sons des tam-tams ainsi que des encouragements des griots, des femmes et des enfants. Des louanges élogieuses à l'honneur des familles ou des amis sont chantées.

A la fin du *boogu*, les personnes mangent ensemble pour célébrer le travail bien fait.

Le **hanna** est une pratique traditionnelle du village de Boubon et ses environs organisée à l'occasion des mariages consistant à de chants en l'honneur de la jeune mariée. Seulement les femmes et les filles de la classe de la jeune mariée participent. Les hommes adultes n'y participent jamais.

Le *hanna* commence dès la tombée de la nuit et dure jusqu'à l'aube. Les femmes se rassemblent dans la maison des parents de la jeune mariée. Les filles d'honneur cotisent une somme symbolique et volontaire pour acheter la noix de cola qu'elles vont distribuer aux amies et connaissances de la mariée pour informer de la tenue de la cérémonie.

Lors de la cérémonie, les femmes s'assoient sur des nattes pour chanter en tapant des mains et Calebasses pour battre la mesure. Les griottes et les généalogistes, participent au *hanna* en chantant et déclamant des éloges au nouveau couple.

Le *hanna* est un chant de moralisation et un guide de bonne conduite pour une jeune mariée. En effet, lors des chansons, des conseils sur la conduite à tenir dans le foyer

conjugal, sur le travail domestique, la propreté du corps, la salubrité des espaces (cour, chambres, latrines), l'éducation des enfants, la patience et les caprices des hommes sont prodigués à la futur mariée.

Dans leurs paroles, les femmes insistent sur le sentiment de l'honneur, la dignité, la retenue et autres valeurs sociales notamment sur la chasteté car c'est un déshonneur pour toute la famille au cas où une jeune fille porte une grossesse illégitime et/ou accouche avant le mariage.

Malgré certaines menaces à cette pratique comme l'organisation de soirées de types occidentale avec des groupes modernes de musique, cette tradition continue à se transmettre de génération en génération.

## TOBEY TOBEY

**Le *tobey tobey*** est un carnaval organisé par les enfants dont l'âge varie entre 10 à 15 ans. Cette pratique annuelle, a lieu pendant les quinze derniers jours du mois de Ramadan.

Les préparatifs commencent dès le matin par la désignation de l'acteur principal. Le groupe se compose de 10 à 15 personnes dont le *tobeye* qui danse et chante et doit avoir le sens de l'humour et l'intendant qui est chargé de garder les cadeaux reçus, deux ou trois personnes qui battent des boites vides pour faire de la musique et danser et les choristes.

Après le repas du soir, les enfants se retrouvent pour se préparer le carnaval. Il s'agit dans un premier temps de mélanger le kaolin avec d'autres colorants et l'appliquer sur l'ensemble du corps du volontaire à travers les marques tachetées pour ainsi reproduire la robe d'un lièvre. Ensuite, une vieille paire de chaussure pour imiter les oreilles du lièvre lui sera fixée. Le déguisement est accompagné par une ceinture tressée à base de vieux tissu ou pagne dont le bout se termine la forme d'une queue et le bâton remit par le leader du groupe.

Dans un deuxième temps, une fois l'itinéraire prédéfini, le groupe commence la randonnée carnavalesque en faisant le porte à porte chez les parents, les notabilités, les autres résidents pour les divertir.

Les enfants exécutent une danse de remerciement lors qu'ils reçoivent des récompenses ou cadeaux. A la fin de la soirée, le groupe procède au compte des cadeaux. Ceux-ci sont partagés entre les membres du groupe en fonction de la hiérarchie et du rôle joué durant la période du carnaval: l'argent est repartit selon une clé et les céréales transformés en mets pour être dégustés par le groupe.

Un conseiller, généralement un sage, veille à attirer l'attention sur le comportement à observer comme le respect, la courtoisie, et éviter les affrontements avec d'autres groupes de *tobeye*.





## MAGANIN GALGAJIYA

## **Maganin Galgajiya**

**La pharmacopée traditionnelle** relève des activités des tradi-praticiens et des herboristes qui ont des connaissances et savoirs relatifs à l'utilisation des substances médicinales d'origines essentiellement végétale et assurent leur vente à ceux qui en ont besoin pour le traitement des maladies humaines.

Parmi les médicaments traditionnels vendus, on trouve des produits à base de plantes à l'état frais ou sec (feuilles, fleurs, fruits, graines, écorce, bois, etc.) d'origine animale (urine, os, coquille, cauris, etc.) et d'origine minérale (kaolin, argile, potasse, sel, etc.).

Ces produits traitent plusieurs maladies telles que les infections (IST, panaris, l'hépatite, hémorroïdes, l'ulcère gastrique, drépanocytose, la fièvre etc.).

Lors de la cueillette, le praticien réalise des incantations afin de chasser les mauvais esprits et de préserver la vertu de certaines plantes.

Parfois, il arrive que certaines plantes ne se trouvent pas dans le village ou ses environs. Dans ce cas, les plantes sont cueillies loin du village ou bien commandées à l'intérieur du pays ou des pays voisins.

Cette pratique a lieu au marché ou dans les domiciles des praticiens. Les chefs traditionnels encouragent cette pratique.

La transmission se fait par héritage de père à fils, de mère à fille, de père à fille et de mère à fils dans les familles de tradi-praticiens et herboristes.

Au niveau national, plusieurs associations contribuent, entre autres, à la préservation de cette pratique comme l'Association des tradi-praticiens du Niger, l'Association Nigérienne pour l'innovation et l'innovation en pharmacopée traditionnelle ou la Coopérative herboristerie *banituri*.





**SORKEY**



## Sorkey

**Le sorkey** est une pratique traditionnelle liée à la pêche traditionnelle des communautés Sorko, Do et Kara chez les Zarma-Songhai et les Kabawa, Kamabrin barebari et arawa chez les Haussa. Ces communautés sont installées au bord du fleuve Niger et ses affluents ainsi qu'à la limite sud du village de Boubon.

Concrètement les Sorko, les Kabawa, les Kambarin barebari, et les Arawa sont les maîtres de toute la faune aquatique ainsi que de son exploitation. Dans ce sens, la chasse d'hippopotames et des crocodiles leur est exclusivement réservée. Les règles de conduite liées à l'utilisation de l'eau sont dictées par les Sorko après consultation des génies de l'eau et l'exercice de certains rituels. En effet, le métier de Sorko va au-delà de la simple pêche. Il se base également sur les traditions ésotériques liées à la maîtrise du fleuve et de son environnement pour prévenir et remédier à toutes les formes de menaces liées à l'exploitation de l'eau et de la faune aquatique par l'homme. Une préparation magique est effectuée la veille ou le jour pour conjurer les mauvais sorts et aléas liés aux eaux et demander la clémence et la largesse des dieux pour que la moisson soit bonne.

Les Do et les Kara, maîtres de l'eau, sont chargés du sauvetage des victimes noyées et de la recherche d'objets perdus dans l'eau.

La pêche du poisson et du lamantin se pratique à tout moment tandis que la chasse des hippopotames et crocodiles s'organise seulement en cas de menaces et/ou d'agression sur la population.

Cette pratique se transmet de père en fils, de mère en fils, de parents adoptifs à enfants adoptifs. En cas d'absence d'héritier mâle, les filles sont initiées. L'apprentissage se fait sur plusieurs aspects tels que la nage, la conduite de la pirogue, la réparation et l'entretien des outils de travail, la pose des pièges, entre autres.

Certaines causes menaçant liées la pratique du *sorkey* ont été identifiées lors des travaux d'inventaire. Il s'agit notamment de l'ensablement du fleuve, de la baisse du niveau des cours d'eaux (dû à la faible pluviométrie), du coût élevé du bois nécessaire à fabrication des pirogues, entre autres. De plus, l'islamisation considérée comme un frein à la perpétuation de certaines pratiques de sauvetage (résurrection des victimes de noyade même après des heures).





# AGADEZ



**KARATUN KUR ANI**



### **Karatun kur ani**

Le **Karatun kur ani** est la lecture d'un soixantième du coran (*izif*) par des oulémas désignés.

Cette pratique religieuse se déroule tous les vendredis dans la mosquée Albohari contigüe à la grande mosquée Emiskini d'Agadez toujours en présence du sultan de l'Air.

En effet, après la grande prière du vendredi, le *madaha* (chargé de la lecture du coran et des oulémas), les oulémas désignés, le sultan et les notables se déplacent à la mosquée d'Albohari pour procéder à la lecture du coran.

La cérémonie débute avec une *fatiha* prononcé par l'imam de la grande mosquée. Ensuite, le *madaha* distribue une feuille contenant des versets au sultan puis aux oulémas.

A la fin cette lecture, des prières dont le but est de renforcer la paix et l'unité de la communauté sont dites à l'intention du sultan par le *madaha*, l'imam et un des oulémas.

Une fois les prières terminées, le sultan se retire dans un espace aménagé pour prier et recevoir les salutations des populations, des notables et des oulémas. Dès sa sortie de la mosquée Albohari, le sultan est accompagné d'éloges exprimées par le chef de la fanfare du sultanat.

Les langues utilisées dans cette pratique sont l'arabe, le tamacheq et l'haoussa.

Cette pratique est ancrée dans la vie quotidienne du sultanat de l'Air et se transmet de génération en génération.





**SARA**

## Sara

Le **sara** ou **kidin gidan sarki** a lieu, selon la tradition, tous les jeudis au crépuscule quand le sultan est présent à Agadez.

Cette pratique sociale, intimement liée à la chefferie traditionnelle, consiste à faire des éloges et prodiguer des sages conseils au sultan et à ses principaux notables tels que le chef de la sécurité, le chef de bouchers ou la responsable du genre féminin appelé *magagiya*, entre autres.

Pour cela, à une fanfare de griots de la cour du sultan font passer des messages à travers les divers rythmes et chansons. Cette musique traditionnelle, possède douze rythmes différents ayant chacun leur signification et se joue avec les flûtes traditionnelles (*algaïta*) et les tam-tams.

Ce rituel débute toujours au palais après la prière d'*incha* pour ensuite se déplacer chez l'adjoint au sultan (*Dan galadima*), chez le chef de la tribu kelwey (*Anastafiden*) et chez le secrétaire du sultan (*Tourawa*) ainsi que d'autres notables. Au palais, les musiciens font des éloges au sultan et rappellent sa bravoure et ses origines.

Le *sara* est une tradition ancestrale qui se pratique au-delà d'Agadez au niveau de plusieurs chefferies traditionnelles au Niger. A Agadez, elle a aussi comme rôle de rappeler à la population d'Agadez la veille de vendredi, grand jour béni et de grande importance pour les citoyens et en particulier les musulmans. Le vendredi, après la grande prière, la fanfare joue juste après la lecture du coran en présence du sultan à la mosquée d'Albohari.





## WASSAR BIANU



## **Wassar Bianu**

Le **wassar bianu** est le carnaval annuel d'Agadez et du village d'Alerces Cette pratique, menée sous l'autorité du sultan, dure vingt-quatre jours. Toute la communauté y participe.

L'origine de cette pratique est incertaines et repose sur les hypothèses historiques suivantes: le déluge du prophète Noé, la première année de l'hégire du prophète Mohamed, l'arrivée des libyens (Gath) à Agadez. Cette fête est organisée par deux groupes appelés Yan Yamma (Ouest) et Yan Gabas (Est) sous la conduite du *tambari* (organisateur principal du *bianu*).

Une semaine après la fête de l'Aïd El Kébbir, le *tambari* ouest, accompagné de l'*Agolla* (responsable des jeunes) et le *Jirima* (responsable du matériel) se présentent chez le patriarche qui après une *fatiha* tape trois fois le tambour pour lancer les festivités. Ensuite, chaque groupe (ouest et est) emprunte son propre itinéraire et circule par les artères de la vieille ville d'Agadez en chantant et en dansant.

Le jour de l'apparition du croissant lunaire, les deux groupes, après avoir défilé par la vieille ville, se retrouvent chez Anastafidet (chef groupement Kel Ewey) au quartier d'Akanfaya. A cette occasion, les deux groupes se rivalisent à travers chants et danses.

Le 8ème jour ou *marecen ado* (soirée de la beauté), les hommes se présentent au sultan avec leurs plus beaux habits et font le tour de la ville jusqu'à la prière de *magrib*. Après le crépuscule, les cavaliers se dirigent à Alerces, village situé à 5 km, où une veillée est organisée.

Le 9ème jour, ou jour de grande fête, après avoir passé la nuit à Alerces, les cavaliers habillés de leurs plus belles parures retournent à Agadez où la population les accueille sous les rythmes de danses et musiques.

Le 10ème jour est consacré à la lecture du saint coran, aux prières et à l'expression de la pratique de la parenté à plaisanterie.





## SALAR MAULIDITAN



## Salar Mauliditan

La célébration du **Salar Mauliditan** communément appelé *Mouloud* consiste à fêter l'anniversaire de la naissance et du baptême du prophète Mohamed, respectivement le 12<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> jour de *Rabialawal* (3<sup>e</sup> mois musulman).

Cette tradition orale remonte à plusieurs siècles à Agadez et consiste à chanter des louanges au prophète Mohamed. Toute la communauté musulmane participe à la célébration mais seulement les hommes participent à la lecture du coran dans les mosquées.

Les festivités, ont lieu du 27<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois musulman (*Safr*) jusqu'au 10<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois musulman (*Rabialawal*) dans les différentes mosquées de la vieille ville. En effet, les fidèles se réunissent sur différents sites tels qu'à *Makaranta Madaha na dan yaro*, au sultanat, chez Alkali, à la mosquée Fanna (quartier Akanfaya), à la mosquée Larabawa (quartier Oungoual Bayi), à la mosquée Adani (quartier Obitara) et à la mosquée Ayouba.

La première nuit, les cérémonies débutent à *makaranta madaha na dan yaro*, au sultanat, chez Alkali, à la mosquée Fanna (quartier Akanfaya), à la mosquée Larabawa (quartier Oungoual Bayi). Le lendemain matin, les cérémonies se déroulent à la mosquée Adani (quartier Obitara) et dans l'après-midi à la mosquée Ayouba.

Du 27 au 30 du mois *safr* la mosquée d'Abadede, située au quartier Amarewat d'Agadez, accueille le lancement des célébrations à travers la lecture du Saint Coran et des prières. La lecture du Saint Coran se poursuit à la mosquée Malam Ousseini et à l'école coranique d'Amdit jusqu'au 10<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois musulman.

Le 7<sup>e</sup>me jour qui correspond au jour du baptême Prophète Mohamed, une grande manifestation appelée *gani* est organisée à la mosquée Tandé suivie de lecture du Coran et d'invocations. A cette occasion et dans la nuit, les hommes et femmes se donnent rendez au sultanat à la place qui abrite le *Gani* et chantent les éloges du prophète jusqu'à l'aube pour ainsi marquer la fin des festivités

Le *Mouloud* est un événement célébré au plan national dans presque toutes les localités au Niger et en particulier à Kiota, village situé à plus de 100 km de Niamey où chaque année des milliers et des milliers de fidèles venus de tous les horizons et même des pays voisins, se rencontrent en vue commémorer la fête du Mouloud dans la paix et l'unité.







## LE CREPISSAGE DU SHAFEN EMISKINI



## Le crépissage du *Shafen Emiskini*

Le travail de crépissage du minaret de la grande mosquée d'Agadez (*Shafen Emiskini*) est une pratique sociale, un savoir-faire traditionnel de conservation préventive et curative du célèbre minaret de la grande mosquée d'Agadez.

La grande mosquée d'Agadez fait partie du centre historique inscrit en 2013 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Construite au 16<sup>e</sup> siècle, son minaret d'adobe de 27 mètres de haut est le plus haut jamais construit en terre crue.

L'entretien de la grande mosquée et en particulier de son célèbre minaret se fait sous la responsabilité du sultan de l'Aïr.

Pour réaliser ce travail collectif d'entretien, le chef des maçons du sultanat, appelé *Sarkin Guina* et responsable en chef du crépissage de la grande mosquée, informe le sultan afin de mobiliser les ressources nécessaires.

Une fois tous les matériaux nécessaires réunis, les différentes parties prenantes (les écoles coraniques, les jeunes garçons, les maçons, les sages) sont informés pour participer aux travaux.

Le lancement des travaux est fait par le sultan après des prières dites des oulémas sous la conduite du *Madaha*, chargé des questions religieuses du sultanat. Ensuite, les travaux qui dureront environ quinze jours commencent.

Le mortier ou banco, fait à base d'eau, paille et latérite, est préparé plusieurs jours à l'avance. Les couches de banco se posent à travers la technique d'échafaudage traditionnel. Pour mieux protéger la structure contre les eaux de pluie, le côté est du minaret reçoit trois couches d'enduit, tandis que le nord et le sud deux couches. La partie ouest reçoit seulement une couche.





## JIMA FATA





## **Jima fata**

Le **jima fata** ou le tannage de peaux d'animaux est une technique traditionnelle de transformation de peaux en cuirs destinés à la fabrication des produits artisanaux ou à d'autres fins.

Cette pratique a lieu dans le quartier périphérique d'Abalan à Agadez.

Ce travail se fait suivant plusieurs étapes. Dans un premier temps, les peaux, généralement en provenance de l'abattoir, sont acheminées à la tannerie traditionnelle. Celle-ci est dotée de plusieurs petites fosses aménagées qui serviront au tannage des peaux.

Une fois les peaux sélectionnées, elles sont lavées à l'eau tiède afin d'enlever les résidus de chair animale. Cette première phase se fait par l'introduction des peaux dans une bassine contenant de l'eau mélangée avec de la chaux et du natron (*fatako*). Dans ce mélange de dosage précis, les peaux resteront pendant deux jours. Pendant ce temps, les peaux sont constamment remuées afin que toutes les parties de la peau soient couvertes dans la mixture.

Ensuite, les peaux sont reintroduites dans une petite fosse contenant de l'eau, mélangée avec les fruits de l'*acacia nilotica* (*bagaroua*).

La troisième étape consiste sortir les peaux pour les laver avec une eau salée avant de les étaler pour le séchage. Après l'étape du séchage, les peaux sont enduites avec de l'huile d'arachide ou de palme.

Pour colorer les peaux, on les introduit cette fois-ci dans un trou d'environ un mètre de profondeur contenant du colorant selon la couleur choisie pendant quelques minutes avant de l'enlever pour le séchage. Enfin, la peau est ensuite étirée à l'aide d'un bâton afin de la rendre beaucoup plus souple et facile à travailler.







## KIRA ALABEY



## **Kira Alabey**

Le **Kira Alabey** est la technique de fabrication du porte-monnaie traditionnel Touareg. Porté par les hommes, son élaboration est exclusivement réservée aux femmes principalement forgeronnes. Cette pratique se transmet par initiation dès le bas âge.

Ce savoir-faire, pratiqué depuis les temps immémoriaux, se fait à base de cuir. Les peaux de chèvre ou mouton sont délicatement sélectionnées et tannées suivant un savoir-faire traditionnel millénaire qui se transmet de génération à génération. Avant son découpage, la peau est bien lavée, séchée et repassée à l'aide d'une pierre polie appelée *tabial*. Cette opération rend la peau plus lisse et facile à travailler. Ensuite, la peau est découpée selon le format choisi d'Albey à confectionner.

Les morceaux découpés sont ensuite cousus ou collés les uns avec les autres à l'aide de pâte de mil ou morceaux de cuir. Finalement, la décoration du porte-monnaie se fait avec des motifs caractéristiques de l'artisanat touareg.

Selon le modèle choisi, la confection d'Alabey peut durer de 10 à 20 jours.

Aucune menace n'a été identifiée concernant cette pratique.





**KIRA TENEGEL**



## *Kira Tenegel*

Le **Kira Tenegel** ou croix d'Agadez est l'un des objets artisanaux les plus reconnus dans le monde de par ses valeurs dont l'origine remonte à plusieurs siècles et constitue un symbole identitaire pour le Niger.

La technique de fabrication de la croix d'Agadez relève d'un savoir-faire de bijoutiers hors paires. Elle est fabriquée seulement par des hommes en provenance des familles de bijoutiers attirés qui transmettent cette pratique de génération en génération.

Ce savoir-faire traditionnel se compose de plusieurs phases. Dans un premier temps, un moule devant recevoir le métal fondu (or, argent ou nickel) est préparé. Ensuite, le métal est fondu puis versé dans le moule. Une fois refroidit, le démoulage est fait. Finalement, la décoration et le ponçage sont faits sur la croix.

L'élaboration d'une croix d'Agadez peut durer de deux à trois jours.







## GUINA EHAN



## Guina ehan

L'**ehane** est une case traditionnelle touarègue construite à usage d'habitation. Ce sont les femmes et les jeunes filles d'Eladab, village périphérique de la commune d'Agadez, qui ont la responsabilité d'ériger le foyer conjugal.

A l'occasion d'un mariage au sein de la communauté touarègue, les femmes se regroupent pour construire la case de la jeune mariée. Ce travail collectif de construction, consiste à placer des piquets à chaque côté de l'angle de la case. Ensuite, des bois sont placés tout autour selon la forme circulaire de la case. Une fois terminée, les femmes procèdent à la réalisation de la charpente avec les lattes de palmier qui sont utilisées comme traverse. Ces lattes sont nouées les unes avec les autres.

La case construite prend la forme de voûte. A dessus de la charpente, des grandes nattes *assalamama* sont placées. Afin que la case soit réellement résistante, des cordes sont utilisées pour bien attacher les nattes *assalamama* et *assala*, servant de toit.

Tout autour des piquets, une grande natte appelée *aguélin* qui couvre latéralement la case est placée.

A l'intérieur de la structure, deux piquets servant de supports pour le décor intérieur sont placés. On trouve aussi à l'intérieur d'autres éléments traditionnels tels que le lit, la valise, le sac à provision (*achacoua*), entre autres.

Ce savoir-faire se transmet par initiation de mère en fille et s'accompagne de prières, chants et danses.





**CUKUBUSS**





## Cukubuss

**Le Cukubuss** est une technique de préparation de la boule traditionnelle à base du mil, des dattes et du fromage par les femmes touarègues de l'Aïr.

Cet art culinaire est spécifique de la région d'Agadez (Aïr) se compose des produits suivants: dattes, fromage et mil.

Pour sa préparation, les dattes sont bien lavées et mises dans l'eau chaude pendant quelques minutes pour qu'elles soient plus moles. Le mil et le fromage sont séparément pilés jusqu'à l'obtention des farines.

Ensuite, une petite quantité de dattes est pilée dans un mortier à laquelle on ajoute au fur et à mesure la farine du mil et du fromage.

Enfin, après avoir obtenu un mélange pâteux, des boulettes et des boules sont produites à la main et prêtes à être consommé.

Lors de la préparation, les femmes prient, chantent et récitent des poèmes. La transmission de cette pratique se fait par apprentissage de génération en génération.

Cet met est très nourrissant et très prisé dans la région. Il est préparé à l'occasion de la fête du Bianu, lors des cérémonies de mariages et baptêmes mais aussi pour servir de provisions lors d'un voyage dans le Sahara. En effet, ce met peut être conservé pendant un mois ce qui le rend idéale pour les voyages dans le Sahara. Lors de ces voyages le *Cukubuss* est préparé par les hommes.





**TCHINTABARADEN, ABALAK, BERMO, TANOUT ET GOURE**



**HABBANAE**



## **Habbanaeé**

**L'Habbanaeé**, est une pratique sociale exercée entre les membres d'une famille, d'une même communauté ou entre différentes communautés.

Elle se pratique dans plusieurs régions comme Zinder, Tahoua et Maradi.

Cette pratique, réservée jadis au peulhs nomades est aujourd'hui élargie à d'autres communautés comme les Peulh, Touareg et Bérébéri, entre autres.

Cet élément véhicule des valeurs comme l'intégrité, la solidarité, l'unité et l'intégration. En effet, il permet aux éleveurs de venir en aide à un parent, un ami, un proche à travers un prêt d'un à trois ans maximum d'une espèce animale femelle en gestation. Ce type de prêt se fait aux personnes lors que son troupeau est décimé ou perdu. Les animaux utilisés normalement sont la chèvre, la vache, la brebis, l'ânesse, la jument ou la chamelle.

Par ailleurs, il existe aussi l'*Habbanaeé* du lait (*dilai*). Le *dilai* consiste à prêter un animal venant d'accoucher afin de pouvoir allaiter un jeune animal jusqu'à son sevrage.

L'Habbanaeé, est un geste de solidarité par excellence qui se manifeste après une concertation des membres de la communauté ou à l'occasion des manifestations culturelles. C'est le cas du *ganki* et du *warso*. Ces deux célébrations ont lieu le plus souvent après la récolte. A chaque fois la personne bénéficiaire de l'*Habbanaeé* remercie toutes les personnes qui ont fait possible le don en saluant leur geste.

Le reste de l'année et en marge des célébrations, l'Habbanaeé a lieu pour certaines communautés les mercredis ou les dimanches.



## Annexe

### CADRE TYPE D'INVENTAIRE DU PCI (MODELE UNESCO)

<b>1. Identification de l'élément du PCI</b>
1.1. Nom de l'élément du PCI tel qu'il est employé par la communauté concernée
1.2. Titre bref et informatif de l'élément du PCI (avec indication du/des domaine(s) du PCI concerné(s))
1.3. Communauté(s) concernée(s)
1.4. Emplacement(s) physique(s)/répartition et fréquence de la pratique de l'élément du PCI
1.5 Brève description de l'élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)
<b>2. Caractéristiques de l'élément du PCI</b>
2.1. Praticien(s)/interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l'élément du PCI (nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc. à préciser)
2.2. Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l'élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision)
2.3. Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)
2.4. Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu(x) spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.5. Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.6. Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l'accès à l'élément du PCI ou à certains de ses aspects
2.7. Modes de transmission aux autres membres de la communauté
2.8. Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant)
<b>3. Etat de l'élément du PCI: viabilité (voir commentaires ci-après)</b>
3.1. Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l'élément dans la/les communauté(s) concernée(s)



3.2. Menaces éventuelles sur la transmission de l'élément dans la/les communauté(s) concernée(s)
3.3. Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.4. Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.5. Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l'élément du PCI à l'avenir
<b>4. Restrictions et autorisations concernant les données</b>
4.1. Consentement et participation de la/des communauté(s) concernée(s) au recueil des données
4.2. Restrictions (le cas échéant) à l'utilisation ou l'accès aux données recueillies
4.3. Personne(s) ressource(s) : nom et statut ou affiliation
4.4. Date(s) et lieu(x) de recueil des données
<b>5. Références relatives à l'élément du PCI (le cas échéant)</b>
5.1. Littérature (le cas échéant)
5.2. Matériel audiovisuel, enregistrements, etc. conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
5.3. Matériel documentaire et objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
<b>6. Données d'inventaire</b>
6.1. Nom de la personne(s) ayant compilé l'entrée de l'inventaire
6.2. Preuve du consentement de la/des communauté(s) concernée(s) : (a) pour l'inventaire de l'élément et (b) pour l'information à inclure dans l'inventaire
6.3. Date d'enregistrement des données à l'inventaire

## Références Bibliographiques

**ADAMOU Aboubacar, Alain Morel:** *Niger, Agadez et les montagnes de l'air aux portes du Sahara*, 2005, Editions de la Brousse, 191 pages;

**ADAMOU Aboubacar:** *Agadez et sa région, contribution à l'étude du sahel et du Sahara nigériens*, 1979, l'Harmattan, études nigériennes, 341 pages;

**ADAMOU Aboubacar:** *Artisanat à Agadez* ;

**ALZOUMA D.:** *Problème d'élevage bovin dans le Torodi, subdivision de Say*;

**AGRAWAL A,** 2002. Les savoirs autochtones, revue internationale des sciences sociales, UNESCO;

**KELETIGUE M,** *La parenté à plaisanterie comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale*. In : colloque international Aires culturelles et création littéraire en Afrique, NEA Sénégal et ACCT, PP 35-38.

**BERGERET A.:** *Arbre nourricier en pays sahélien*. Paris, MSH;

**BERNUS E.:** 1902-93. *Des arbres et des herbes*;

**BEIDI B,** 1993. *Le Peul du Dallol Bosso, coutumes et modes de vie*, Saint-Maur, Sépia ;

**DJIBO HAMANI:** *Quatorze siècles d'histoire du soudan central, le Niger du VIIe au XXe siècle*, éditions Alpha, 512 pages ;

**LAYA D.:** 1984, *voie peule, solidarité pastorale et bienséances sahéliennes*. Paris Lubia ;

**SOW S.A,** 1995- *L'introduction du lait industriel chez un peuple de pasteurs: réalités et représentations*. Revue d'ethnolinguistique, cahiers du LACITO, Paris, Peeters, 7 : 225-241.

## Crédits photos

### **Boubon**

M. Adamou Boube

M. Eugene Ahogbene

M. Danladi Adamou

M. Sidi Ahmed

M. Rabiou Malam Issa

### **Agadez**

M. Elh Ousmane Bianou

M. Danladi Adamou

M. Mahaman Lawan Yahaya

### **Habbanaé**

M. Danladi Adamou

M. Abdoulaye Mage

M. Hama Abdou

Mme Saidou Fati Boubacar



Ministère de la Culture des Arts et des Loisirs